

ISQ des TSEEAC contrôleurs d'aérodrome et suivi des Accords

Constatant l'enlisement de ce dossier, le SATAC UNSA, après avoir débloqué l'ISH, l'EVS, la prime de polyvalence (Télégramme N°025/2008 du 25/08/08) et, dernièrement, les emplois fonctionnels de RTAC et CTAC (Télégramme N°028/2008 du 15/09/08) est intervenu au niveau adéquat pour débloquer la situation.

LES MESURES « FINANCIERES » DE L'ACCORD LICENCE ET DU PROTOCOLE DGAC CONCERNANT LES TSEEAC

Le moins que l'on puisse dire est que la mise en œuvre des dernières mesures « financières » relatives à ces accords aura été difficile à concrétiser.

Il est vrai que l'accord licence n'a été signé, concernant les TSEEAC, que par le SATAC UNSA et une confédération, ce qui explique peut-être le désintérêt quasi-général des autres syndicats concernant les avancées liées à cet Accord.

Même si l'on sait que la DGAC a poussé ces dossiers, il n'en demeure pas moins vrai que, lorsqu'il s'agit de TSEEAC, cela prend toujours plus de temps aux Ministres du Budget et de la Fonction Publique pour trouver leur stylo afin de signer les textes nécessaires.

Il est probablement utile de rappeler que toutes les mesures inscrites dans ce type d'accord reçoivent, au moment de la négociation, l'accord des services du 1^{er} Ministre... ce qui rend d'autant plus incompréhensible les délais nécessaires à la simple apposition d'une signature.

Une fois que les nouveaux taux d'ISQ (applicables au 1^{er} janvier 2008) pour les TSEEAC contrôleurs auront été publiés au JO, nous serons à jour dans l'avancement des mesures obtenues dans l'accord licence et dans le protocole. Ça ne devrait, à présent, plus tarder...

LES ETUDES, REFLEXIONS ET GT PREVUS DANS L'ACCORD LICENCE ET LE PROTOCOLE DGAC CONCERNANT LES TSEEAC

Le prochain Comité de Suivi du Protocole (CSP), qui semble devoir se tenir le 13 octobre prochain (la date change plusieurs fois par semaine... mais nous nous adaptons et nous rendons disponibles afin de pouvoir y participer) sera l'occasion de faire le point sur deux points qui concernent les TSEEAC et leur avenir :

- **Le GT sur les fonctions d'expertise et d'encadrement** dont « l'objectif est de proposer, sans a priori, une réforme d'envergure d'ici à la fin de l'année 2008 permettant de... consolider la cohérence de la reconnaissance des cadres, d'homogénéiser la gestion statutaire des IEEAC, IESSA et TSEEAC détenteurs de la 2nde qualification, ..., et de réfléchir à un corps de débouché pour le segment supérieur des TSEEAC... »
- **Le GT harmonisation EVS/RSI** qu'il devient urgent de lancer (nous ne connaissons toujours pas le nom du Président du GT) puisqu'il devra rendre ses conclusions avant la fin du protocole.

Évidemment, même si c'est en dehors du champ du CSP, le SATAC UNSA n'oublie pas qu'un GT classement des aérodromes (où le SATAC UNSA a fait une proposition concrète (cf. Télégramme N°003/2008 du 11 février 2008) visant à pouvoir confier le contrôle d'approche aux TSEEAC pour ne pas les défavoriser sur le plan professionnel) doit continuer à travailler et qu'une réflexion est en cours sur l'encadrement intermédiaire dans les SNA, où le SATAC UNSA défend la place des TSEEAC.

Le SATAC UNSA estime également qu'il est temps de mettre fin à la pause... du GT temps de pause des aérodromes de groupes F et G...

Découvrez (ou retrouvez) tout sur ce que vous avez toujours voulu savoir sur le corps des TSEEAC : Son histoire, les métiers exercés, la répartition géographique des TSEEAC, les règles en matière de recrutements, d'avancement, de mutation, de promotion interne, d'horaires, de congés ... Tout sur les rémunérations, les protocoles DGAC, le statut des fonctionnaires Européens, l'action sociale, les GP, etc.

Guide du TSEEAC 2008



3^{ème} édition actualisée
(1^{er} trimestre 2008)
720 pages

35 €
+ frais de port

→ Contactez le Bureau National du SATAC (voir en-tête du télégramme)